



## COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national se félicite de la mobilisation de la profession qui a permis l'ouverture d'espaces de négociation sociale avec une représentativité syndicale adaptée aux sujets traités. Ces espaces doivent maintenant traiter de façon adéquate et urgente les problématiques propres au contrôle aérien.

Le comité national exige que les expérimentations des centres demandeurs soient menées dès cet été, donc que les négociations sociales portant sur leur organisation du travail et les contreparties associées aboutissent au plus tôt.

Le comité national soutient toutes les initiatives locales, ATFCM ou autres, qui s'avèreraient nécessaires pour la sécurité des vols pendant la période de charge estivale. Il demande au bureau national de mettre en œuvre le cas échéant, des mesures de riposte fermes dès lors que des dépassements de capacité seront constatés dans les centres.

Le comité national refuse la remise en cause unilatérale de l'accord Licence.

Le comité national constate que les contrôleurs sont parmi les fonctionnaires les plus touchés par la suppression annoncée de l'IECSG. Il mandate le bureau national pour obtenir la mise en place d'un complément indemnitaire d'un montant au moins égal à l'IECSG pour tous les contrôleurs.

Concernant le programme SYSAT, le SNCTA veillera à ce que l'administration limite la fragmentation et ses conséquences en termes de mise en œuvre, d'interfaces et d'évolutions notamment. Il veillera également à ce que l'expertise des contrôleurs soit mieux prise en compte, tant pour le choix des systèmes que pour leur mise en œuvre.

*Adopté à l'unanimité*